

Alexandre César Chavannes et sa « Science générale de l'homme »

Christian Grosse

Figure intellectuelle des Lumières romandes de la fin du XVIII^e siècle, Alexandre César Chavannes (1731-1800), professeur de théologie à l'Académie de Lausanne, est un acteur central de l'émergence de l'anthropologie comme forme de savoir autonome et de portée générale. Son approche de l'anthropologie est le fruit d'un mûrissement long sans doute de trois ou quatre décennies, qui l'a conduit à l'élaboration de nouvelles méthodes pédagogiques exposées

dans son *Essai sur l'éducation intellectuelle avec le projet d'une science nouvelle*, publié en 1787 à Lausanne. Le programme d'éducation qu'il y formule prend appui sur l'anthropologie, désignée comme « science générale de l'homme », pour structurer les connaissances et accorder les progrès de l'instruction avec la formation « naturelle » des idées chez l'homme. Ses réflexions se situent dans le prolongement d'une mutation des « sciences de l'homme »



au siècle des Lumières. Traditionnellement divisées en science de l'âme, d'une part, et anatomie, de l'autre, les « sciences de l'homme » sont désormais réunies et se définissent comme une « anthropologie ».

L'entreprise anthropologique du théologien vau-
dois se déploie principalement en deux étapes. Dans son *Essai sur l'éducation intellectuelle avec le projet d'une science nouvelle* (1787), il définit cette « nouvelle science » par les termes d'« anthropologie » ou « science générale de l'homme » et en décrit la structure. Héritier d'une tradition romande de réflexion pédagogique qui traverse tout le XVIII^e siècle, de Jean-Pierre de Crousaz à Jean-Jacques Rousseau, Chavannes est soucieux de donner une forme systématique aux connaissances qu'il transmet dans son enseignement. Il pense alors l'anthropologie comme un outil propre à organiser le savoir et à déterminer la forme de sa transmission de manière à ce qu'elle épouse la construction naturelle des connaissances chez l'homme. En 1788, Chavannes fait paraître une *Anthropologie ou science générale de l'homme pour servir d'introduction à l'étude de la Philosophie et des Langues, et de guide dans le plan d'éducation intellectuelle*, qui se présente comme une description détaillée de la table des matières d'un manuscrit beaucoup plus étendu, composé de quinze volumes. Le manuscrit conservé ne compte en réalité aujourd'hui que treize volumes¹ [fig. 1].

Cette *Anthropologie* n'a jamais été publiée, sans doute pour des raisons financières et conjoncturelles. L'importance de l'entreprise dépassait les moyens financiers dont Chavannes pouvait disposer. De plus, les bouleversements engendrés par la Révolution française ont privé l'ouvrage de son espace de réception potentiel. À la mort de l'auteur, c'est César Chavannes-Bugnion

qui entre en possession des manuscrits de son oncle. Au début du XIX^e siècle, Samuel Clavel de Brenles, un autre neveu de Chavannes, tente en vain d'intéresser Joseph-Marie de Gérando, membre de la Société des observateurs de l'homme, au projet de publication de l'*Anthropologie*. Durant la même période, un troisième neveu, Daniel-Alexandre Chavannes, formule également le projet de faire connaître les écrits de son oncle. Le dépôt du manuscrit à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne intervient selon les catalogues entre 1856 et 1886.

Bien que cette œuvre soit demeurée à l'état de manuscrit, il s'agit là, à n'en pas douter, de l'un des textes majeurs du XVIII^e siècle consacré spécifiquement à l'anthropologie, non seulement par son ampleur, mais aussi par l'ambition intellectuelle qui le nourrit. Achievé à la veille de la Révolution française, il est à la fois le fruit des ambitions encyclopédiques du siècle des Lumières et une tentative de les dépasser, en offrant une synthèse structurée autour du concept d'anthropologie. De ce point de vue, le vaste ensemble pensé par Chavannes se distingue, par son caractère cohérent et systématique, des entreprises encyclopédiques, qui s'organisaient en une multitude d'entrées classées par ordre alphabétique et structurées en un second temps par « l'arbre de la connaissance ». Avec l'œuvre de Gibbon, il partage le souci de l'historicisation. Dès l'*Essai sur l'éducation intellectuelle*, Chavannes donne en effet à l'anthropologie la mission de construire « une histoire philosophique de l'esprit humain, et de ses progrès successifs »². Mais, à la différence de Gibbon, comme l'indique assez nettement ce programme, c'est davantage en philosophe qu'en historien qu'il s'efforce de reconstituer ce qu'il appelle, à la manière de Condorcet, « le vrai tableau de la marche de l'esprit humain »³.

< Fig. 1. Alexandre César Chavannes, *Anthropologie ou Science générale de l'homme*, Lausanne, 1750-1788. BCUL, cote A 909/1

1 Depuis 2015, ces volumes sont progressivement transcrits en ligne sur la plateforme *Lumières. Lausanne* (<<https://lumières.unil.ch/projets/chavannes>>). Le manuscrit fait l'objet d'un projet scientifique dirigé par nos soins depuis 2019 et soutenu par le Fonds national suisse.

2 Alexandre César Chavannes, *Essai sur l'éducation intellectuelle, avec le projet d'une science nouvelle*, Lausanne, Isaac Hignou et Comp., 1787, p. 72.
3 *Id.*, p. 73.